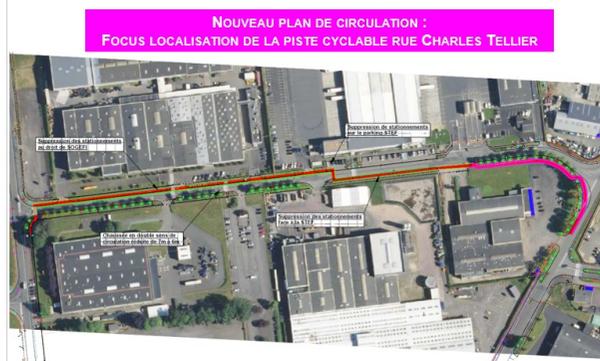


MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION EXPÉRIMENTAL

En juillet dernier, débutait, sur le Parc d'Activités Le Gast, une expérimentation consistant à mettre en place une voie réservée aux piétons et cyclistes (dite voie verte) s'accompagnant d'une mise en sens unique de la circulation sur les rues Charles Tellier et de l'Industrie.

Cette 1ère étape de l'expérimentation a permis aux piétons et cyclistes de s'approprier progressivement la voie verte leur étant dédiée mais elle a aussi généré un accroissement de la circulation poids lourds.

Fort de ces constats, les mesures correctives à l'expérimentation vont être mises en place au cours du mois de novembre. Elles sont détaillées en page centrale.



Déplacement de la voie verte rue Charles Tellier sur l'emprise des parkings public ainsi que sur une bande de terrain acquise en bordure de la propriété de la société CMI

Contact Intercom de la Vire au Noireau :
service Développement économique
Tél. 02 31 66 27 96
Courriel : dev.eco@vireaunoireau.fr

Une démarche
soutenue par



Intercom



Parc d'Activités Le Gast

MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION EXPÉRIMENTAL

A partir de novembre 2023

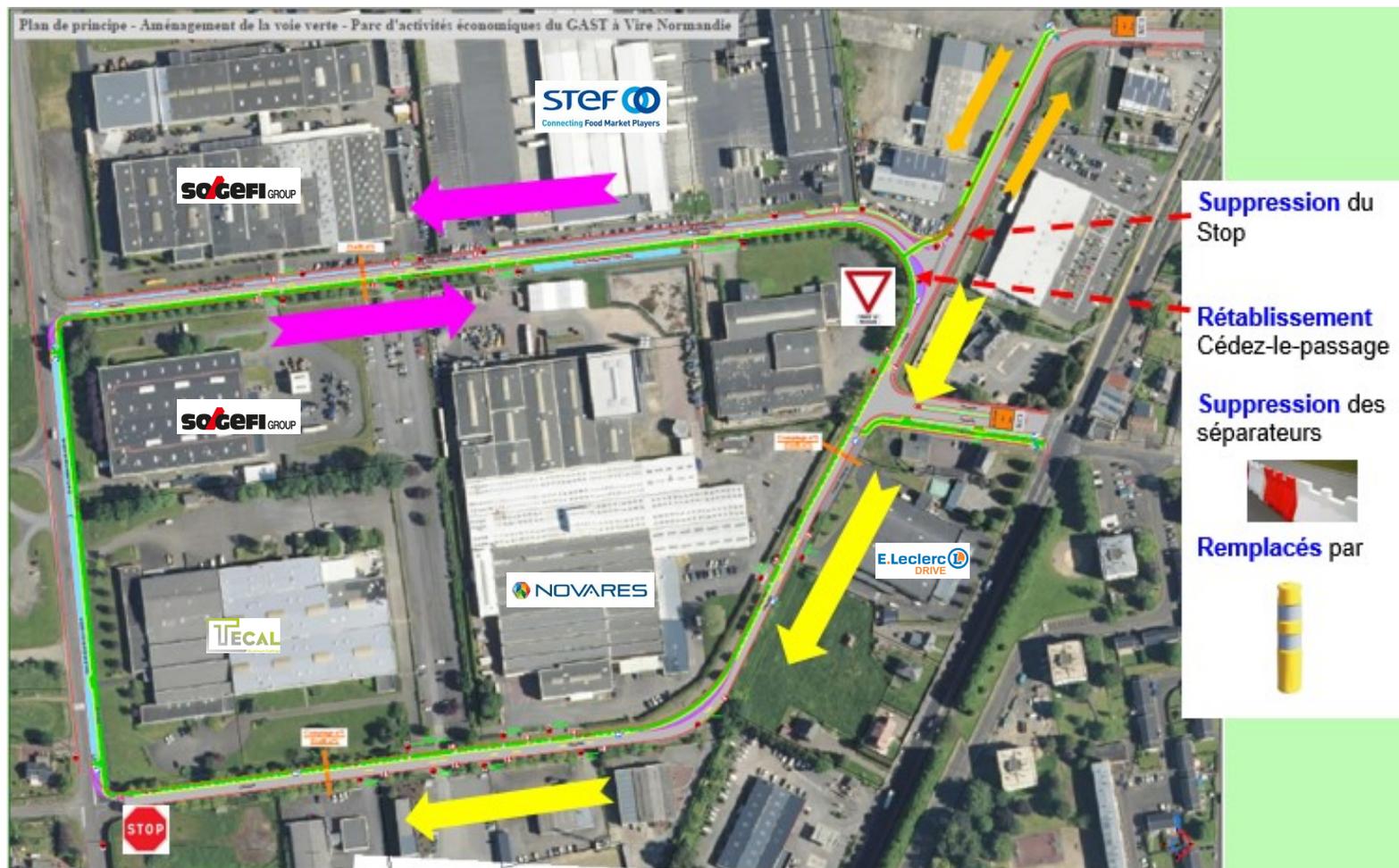


L'Intercom améliore l'accessibilité piétonne et cyclable de ses parcs d'activités

LES MODIFICATIONS DU PROJET

Les modifications du plan de circulation expérimental à partir de **novembre 2023**

- ✓ Rétablissement d'un double sens de circulation automobiles / poids lourds rue Charles Tellier
- ✓ Rétablissement du Cédez-le-passage au carrefour rue Charles Tellier / rue Flandres-Dunkerque
- ✓ Suppression du Stop au carrefour rue Charles Tellier / rue Flandres-Dunkerque
- ✓ Déplacement de la voie verte rue Charles Tellier sur l'emprise des parkings publics et sur une bande de terrain acquise à la société CMI
- ✓ **ATTENTION** : la rue de l'Industrie demeure à sens unique.



 Sens unique de circulation